

Atelier sur l'interprétation contextuelle des lois
(Participation à l'atelier sur invitation seulement)

2 mars 2017

Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon
Faculté de droit, Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck, local 2419

La nature des éléments de contexte qui sont pris en considération dans l'interprétation des lois constitutionnelles, du Code civil et des lois ordinaires, l'importance qui leur est accordée, le rôle qui leur est dévolu et la façon dont ils sont introduits en preuve seront au cœur des discussions. Chaque intervenant disposera de 10 minutes au maximum pour présenter ses observations. Une discussion suivra.

13h45 : Accueil des participants

14h00 : Première séance de travail : le point de vue des juges et des praticiens

1) L'honorable Claire L'Heureux-Dubé

Thème abordé : En droit le contexte est tout

2) L'honorable Louis LeBel

Thème abordé : L'interprétation contextuelle de la liberté d'association

3) Conférencière à confirmer

15h40 : Deuxième séance de travail : le point de vue des professeurs de droit

1) Prof. Stéphane Bernatchez

Thème abordé : Le tournant contextuel et l'application pragmatique du droit

2) Prof. Mathieu Devinat

Thème abordé : L'absence de « méthode contextuelle » dans l'ouvrage de Pierre-André Côté – peut-être dans une 5^e édition ?